

et constructes plusieurs belles églises, mesmes en ce royaume de France très chrestien, lequel combien qu'il soit à présent tourmenté et agité de plusieurs heresydes des sectateurs lesquelles y ont tellement ravaigé qu'il n'y a temple ou église qu'ils n'ayent polluée, ruinée ou saccaigée es endroits où ils ont peu commander, si est-ce que pour demeurer en sa splendeur et réputation ancienne de très chrestienne, une infinité de bons et fidelles chrestiens ont esté meus de faire au contraire et d'en edifier au lieu d'en ruiner. Et ayant esté ceste ville de Lyon entre aultres et l'une des principales esuelles il y a eu plus de ravaige et de ruines es troubles de l'an LXII, après qu'il a pleu à Dieu de remettre les citiens catholicques de ladite ville en leurs biens d'où ilz auroient esté dépossédés, ilz se sont tellement efforcés qu'ilz ont presque remis en nature et au pristin état lesdites églises ruinées, et non contens de ce s'efforcent d'en edifier d'aultres, incitez et poussez à ce d'une saincte et très fervente devotion de leur bon et très catholicque gouverneur Messire François de Mandelot, seigneur de Passy, chevalier de l'ordre du roys, conseiller en son conseil privé et d'estat, cappitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et son lieutenant général de ladite ville de Lyon, pays de Lyonnois, Forest et Beaujoloys, lequel dès l'année mil cinq cent soixante dix sept que ceste ville de Lyon feut quelque peu affligée de contagion, feit vœu solennel (1) de faire edifier une église ou chappelle à Dieu, sous le nom de Saint Sébastien et de Saint Roch, tant aux frais de luy que de quelques particuliers citiens de ladite ville, afin que, par les prières et mérites de ces bons saintz, il pleust à Sa Divine Majesté

---

(1) Au nom du Consulat.